

## La vision des DSI



# En bref

CIO.Focus (ex-CIO.PDF) fête donc ici son centième numéro. Pour célébrer dignement cet anniversaire, nous avons demandé aux grands acteurs de notre écosystème ce qu'ils retenaient des transformations numériques, celles qu'ils ont vécues ou celles qu'ils anticipent.

De Jacques Marzin, DSI groupe de l'Etat, à Pascal Buffard, président du Cigref, en passant par les présidents de deux clubs d'utilisateurs incontournables, l'USF et l'AUFO, sans oublier la présidente du Coter-Club : nous avons voulu que chaque secteur se sente représenté dans CIO.Focus n°100.

Le numérique déferle en effet autant sur le secteur privé que sur le secteur public, autant à l'échelle de l'Etat que dans les plus petites communes. Et les relations entre fournisseurs et entreprises utilisatrices resteront toujours ambiguës.

## Sommaire

### Stratégie

Jacques Marzin (DISIC) : « la mise en place du numérique d'Etat a acquis du sens pour chacun »

### Stratégie

Pascal Buffard (Cigref) : « les DSI ont su anticiper l'impact du numérique sur la stratégie »

### Stratégie

Claude Molly-Mitton (USF) : « Nous sommes dans une société numérique qui évolue à vitesse grand V et dans laquelle l'agilité et la réactivité sont les principaux défis des DSI »

### Stratégie

Jean-Jacques Camps : "Le DSI doit être avec les métiers comme un poisson dans l'eau".

### Stratégie

Yvonne Gellon (Coter-Club) : « nous bénéficions des expériences des uns et des autres »

# Jacques Marzin (DISIC) : « la mise en place du numérique d'Etat a acquis du sens pour chacun »



Jacques Marzin (DISIC)

**A l'occasion de la prochaine sortie de CIO.Focus n°100 (anciennement nommé CIO.PDF), nous avons interrogé des acteurs emblématiques de notre secteur. Jacques Marzin est le directeur de la DISIC (Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication), sorte de « DSI groupe » de l'Etat.**

***CIO* : Les objectifs fixés lors de la création de la DISIC (Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication) ont-ils été atteints ou en voie de l'être ?**

*Jacques Marzin* : Nos missions n'ont pas, par nature, de réelle fin. Le seul projet précis qui nous était confié lors de notre création était la création du RIE (Réseau Interministériel de l'Etat). Celui-ci est bien mis en place, en effet. De même, la gouvernance générale que nous devons fonder est également en fonction. Mais la DISIC n'a pas vocation à atteindre un objectif précis, elle est inscrite dans le paysage pour durer afin de rationaliser le système d'information de l'Etat de manière continue. Notre bilan est d'ailleurs, à mon avis, très positif. La confiance est installée aussi bien avec le gouvernement qu'avec les DSI ministérielles ou les autres services administratifs. Bien sûr, il y a toujours des regrets possibles, des choses où l'aurait pu aller plus loin s'il n'y avait pas de restriction budgétaire. Mais la mise en place du numérique d'Etat a acquis du sens pour chacun.

**CIO : Comment, aujourd'hui, l'action de la DISIC se positionne-t-elle vis-à-vis des DSI ministérielles ou d'établissements ?**

*Jacques Marzin* : Étonnamment bien ! Même si nous rencontrons les difficultés classiques de n'importe quelle DSI groupe, très sincèrement, je m'attendais à bien plus de résistances. Aujourd'hui, la maîtrise du Système d'Information de l'Etat est clairement interministérielle. Et les restrictions budgétaires font que, même pour un grand ministère, avoir le soutien de la DISIC sur un projet a du poids.

**CIO : De quelles transformations très concrètes, vécues dans les administrations ces dernières années, les DSI peuvent-ils être les plus fiers ?**

*Jacques Marzin* : Sans la moindre hésitation, je pense aux services en ligne destinés directement aux citoyens.

**CIO : A l'inverse, quels ont été les rendez-vous manqués ?**

*Jacques Marzin* : On peut toujours se plaindre de n'avoir pas saisi certaines opportunités techniques parce que nous avions un existant qui faisait l'affaire. Mais je ne crois pas que nous ayons réellement manqué de rendez-vous même si certains objectifs ne sont pas encore totalement atteints.

Typiquement, le décloisonnement des administrations tarde peut-être un peu. Le déploiement de services sans-couture a encore des hoquets. En fait, la transformation n'est tout simplement pas encore achevée. Mais cela viendra.

**CIO : Quels grands défis les DSI d'administrations vont-ils affronter dans les prochaines années ?**

*Jacques Marzin* : Vous vous attendez à ce que je dise *Cloud* et *Big Data* je suppose... Plus sérieusement, je pense que le plus grand défi à venir est ce que nous nommons le « service public as a platform ». En s'appuyant sur l'open-data et le décloisonnement des administrations, il s'agira d'améliorer significativement l'expérience utilisateur, que celui-ci soit citoyen ou agent.

**CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la carrière des DSI du secteur public ? Peuvent-ils progresser en y assurant une certaine présence ?**

*Jacques Marzin* : Nous sommes des hauts-fonctionnaires... Donc il n'y a aucun impact positif de la presse sur nos carrières. Au contraire, les politiques n'aiment pas trop que des agents aient une présence médiatique.

**CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans l'information professionnelle des DSI du secteur public ? Quel serait le "média rêvé" des DSI, quelles attentes les DSI ne voient-ils pas satisfaites avec les médias actuels ?**

*Jacques Marzin* : La pluralité est essentielle. Nous avons besoin de la diversité de points de vue, y compris de la part de blogueurs. Un support unique ne peut donc pas constituer un support rêvé.

Cela dit, personnellement, je ne suis pas un grand lecteur. Même si je pense que les médias sont importants pour communiquer intelligemment autour de ce que nous faisons.

D'ailleurs, je suis très déçu par la presse non-spécialisée dont nous n'arrivons pas à nous faire comprendre. Elle ne s'intéresse à nous que lorsque ça fleure bon le scandale d'Etat. Il n'en est que plus important d'être compris par une presse professionnelle. Certains sujets m'insupportent, comme l'analyse annuelle de la rémunération des DSI. Quant aux retours d'expériences, s'ils sont bien faits, ils me donnent envie d'aller voir ceux qui témoignent pour en parler directement avec eux en évitant le ripolinage inévitable de toute communication publique.



**Bertrand Lemaire**  
Rédacteur en chef de CIO

# Pascal Buffard (Cigref) : « les DSI ont su anticiper l'impact du numérique sur la stratégie »



Pascal Buffard est le président du Cigref

**A l'occasion de la prochaine sortie de CIO.Focus n°100 (anciennement nommé CIO.PDF), nous avons interrogé des acteurs emblématiques de notre secteur. Pascal Buffard est le président du principal club de grandes entreprises avec une préoccupation numérique : le Cigref.**

***CIO* : Comment justifie-t-on le coût de l'adhésion de son entreprise à un club tel que le CIGREF ?**

*Pascal Buffard* : Le CIGREF est une association « sans but lucratif et qui n'exerce pas d'activités lucratives ». Dès lors, les cotisations constituent les seuls revenus de notre association, cette dernière ne menant aucune action financée ou sponsorisée par les fournisseurs, ni même des activités payantes du type organisation d'événementiels etc...

La justification du coût de l'adhésion est laissée à l'unique appréciation des membres : Ainsi, chaque année lors de notre Assemblée générale, le coût de la cotisation au CIGREF est décidé par les entreprises membres.

***CIO* : Quel est ce coût ?**

*Pascal Buffard* : En 2016 et pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive, les montants n'ont pas changé : Ils sont de 15 K€ pour les membres actifs (entreprises) et 10 K€ pour les membres associés (organisations publiques) et ce, quelle que soit leur importance ou

budget informatique. Nous sommes très respectueux du principe « Une entreprise = 1 voix » !

Depuis l'origine, le CIGREF est très attaché à sa totale indépendance financière au sein de son écosystème. Dès lors, il veille scrupuleusement à se donner les réels moyens de cette indépendance, ce qui constitue une réelle différence avec bon nombre d'autres clubs dont le financement est assuré par des partenaires commerciaux.

### **CIO : Quels avantages peut-on mettre en avant ?**

*Pascal Buffard* : La grande fidélité des membres lors du renouvellement des cotisations est la traduction la plus explicite des avantages que l'entreprise tire de son adhésion au CIGREF.

L'adhésion donne droit à l'ensemble des collaborateurs de participer à nos travaux que ce soit en matière de [stratégie numérique pour leur dirigeants](#), de services informatiques pour les collaborateurs de la fonction SI, mais également en matière de [Cybersécurité pour les RSSI](#), d'impacts sur les conséquences et l'emploi [avec les RH](#), ou sur le cadre contractuel du numérique avec les juristes ou bien encore [en matière d'éthique](#) avec les déontologues etc.

En résumé, le CIGREF est à la fois une plateforme d'information pour tous les métiers de l'entreprise mais également une communauté de partage de connaissances et d'échange de bonnes pratiques entre pairs et ce, sur tous les sujets ayant trait à la « [transformation numérique](#) » des grandes organisations. Il est avant tout, pour les Dirigeants de nos firmes, un carrefour de réflexions et d'orientations sur l'entreprise au coeur monde numérique !

### **CIO : Quelle véritable singularité voyez-vous pour le CIGREF ?**

*Pascal Buffard* : Incontestablement son rôle sociétal qui transcende le seul intérêt particulier de chacun de nos membres. Ainsi tous nos travaux de recherche et toutes nos publications sont mises gratuitement à la disposition du plus grand nombre grâce à nos [espaces et sites Internet](#), mais également toutes nos interventions sur les questions sociétales (formation ; innovation ; PME innovantes, aides aux start-up etc...) sont bénévoles et profitent ainsi à l'ensemble des acteurs de la filière numérique en France.

Enfin, nous contribuons auprès [des pouvoirs publics français](#) et [de la Commission Européenne](#) à faire connaître les enjeux, les opportunités, contraintes et risques liés à l'usage des technologies numériques, et à orienter les programmes de formation en fonction des besoins réels dans l'environnement économique et social.

### **CIO : De quelles transformations très concrètes, vécues dans les entreprises ces dernières années, les DSI peuvent-ils être les plus fiers ?**

*Pascal Buffard* : Incontestablement celle de l'anticipation de l'impact du numérique sur la stratégie, [les modèles d'affaires](#) et le management de leur entreprises.

En créant dès 2008, une [Fondation de recherche](#) (sous égide de Sophia Antipolis) destinée à « mieux comprendre comment le monde numérique change notre vie et nos entreprises », le CIGREF a été le premier à mobiliser les Dirigeants sur ce sujet devenue mature aujourd'hui !

D'ailleurs à l'occasion de son 40ème anniversaire en 2010, le CIGREF lui-même a adapté sa mission en conséquence afin de « Promouvoir la culture numérique comme source d'innovation et de performance ». Depuis 5 ans, l'ensemble de [nos travaux et publications](#) ont porté prioritairement sur ce sujet.

## **CIO : Quels grands défis les DSI vont-ils affronter dans les prochaines années ?**

*Pascal Buffard* : Nous venons de publier un ouvrage sur ce thème « [l'entreprise 2020 à l'ère numérique](#) ». Nous y décrivons 9 enjeux et défis ! Notre conviction est la suivante : le DSI sera un acteur majeur dans cette transformation pour que l'entreprise surmonte ces défis.

Parmi l'évolution de son rôle et de ses missions, le DSI doit mieux appréhender l'écosystème numérique, et tout particulièrement les stratégies des nouveaux acteurs, afin d'éclairer le débat lorsqu'il s'installe au COMEX. Pour cela, le DSI doit [développer son e-leadership](#) et travailler sur les problématiques liées au renouvellement des compétences des équipes IT, à la mobilité de ses collaborateurs et à l'attractivité de la filière IT de l'entreprise pour les jeunes. C'est finalement tout le modèle d'affaires de la DSI qui se transforme.

## **CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans l'information professionnelle des DSI ?**

*Pascal Buffard* : Un rôle essentiel à condition que leur ligne éditoriale soit réellement internationale et que leurs sources soient également alimentées par les travaux de recherche académique autant que par les rapports des grands cabinets de conseils.

## **CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la carrière des DSI ? Peuvent-ils progresser en y assurant une certaine présence ?**

*Pascal Buffard* : Le monde numérique dans lequel nous évoluons est un monde d'influence. Au CIGREF, mes collègues et moi-même sommes convaincus qu'il nous faut communiquer davantage tant sur les métiers passionnants qu'offrent nos Directions, mais également sur nos projets, nos réalisations et notre vision. La transformation numérique de nos entreprises ne pourra se faire efficacement sans une coopération renforcée entre les différents métiers. Le numérique bouleverse les formes organisationnelles, les modes de travail et les missions et rôles de tous les métiers de l'entreprise, dont la Fonction SI.

Toutefois, l'ampleur des changements culturels et organisationnels ne doit pas masquer le socle technologique, et plus particulièrement le socle informatique, sur lequel repose une telle transformation. Les fondamentaux de l'informatique ne s'estompent pas avec l'irruption des services numériques dans l'entreprise. Le legacy ne disparaît pas par enchantement ; il doit être géré et - complexité supplémentaire - désormais articulé avec de nouveaux services numériques conçus en mode agile. L'enjeu ici est d'assurer la cohérence technologique de l'entreprise.

## **CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la promotion et la reconnaissance de la direction des systèmes d'information au sein des entreprises ?**

*Pascal Buffard* : Un rôle essentiel dès lors que les médias changent également leur regard sur la Fonction SI. Cette dernière n'a [plus rien à voir avec celle des années passées](#). Là où l'informatique traitait de l'automatisation des processus métiers, le numérique transforme complètement les métiers. Il s'agit par ailleurs d'une rupture sociétale et culturelle entièrement tirée par les usages grand public.

Aujourd'hui, la satisfaction envers la fonction SI de l'entreprise est très liée à la contribution du DSI à la réflexion stratégique, à la transformation et à l'innovation. Elle n'est plus seulement liée à la qualité de service, au pilotage des coûts, au pilotage de

l'excellence des processus. Le DSI aujourd'hui est attendu sur ces sujets. Autre enjeu qui nous tient également à coeur : celui des compétences, des talents et des challenges que nous aurons à offrir à nos équipes. Autant de sujets que les médias peuvent nous aider à expliciter !

### **A propos du Cigref**

Créé en 1970, le CIGREF - Réseau de Grandes Entreprises (ex-Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises) fête cette année son 45ème anniversaire. Le CIGREF n'est pas une association de défense des intérêts corporatifs des DSI mais le lieu d'expression des besoins des entreprises. Ses membres (aujourd'hui au nombre de 139) sont, par ses statuts, des personnes morales (entreprises privées et organisations publiques).

Réservé exclusivement aux entreprises utilisatrices (hors fournisseurs, cabinets de consultants, SSII, etc...) le CIGREF a pour mission depuis 2010 « de promouvoir la culture numérique comme source d'innovation et de performance ». Il mène cette année une importante réflexion stratégique destinée à bien positionner la « raison d'être du CIGREF à l'horizon 2020 » au regard de la transformation numérique.



**Bertrand Lemaire**  
Rédacteur en chef de CIO

# Claude Molly-Mitton (USF) : « Nous sommes dans une société numérique qui évolue à vitesse grand V et dans laquelle l'agilité et la réactivité sont les principaux défis des DSI »



Claude Molly-Mitton, président de l'USF, revient à l'occasion du CIO Focus n°100 sur le club des utilisateurs francophones de SAP et l'importance des médias.

**A l'occasion de la prochaine sortie de CIO.Focus n°100 (anciennement nommé CIO.PDF), nous avons interrogé des acteurs emblématiques de notre secteur. Claude Molly-Mitton est le président d'un important club d'utilisateurs, l'USF (Utilisateurs de SAP Francophones).**

***CIO* : Comment justifie-t-on le coût de l'adhésion de son entreprise à un club tel que l'USF ? Quel est ce coût ? Quels bénéfices peut-on mettre en avant ?**

*Claude Molly-Mitton* : Avant de donner les éléments qui justifieraient une adhésion à l'USF, la meilleure chose à dire, c'est que, en 2014, 100% des adhérents ont re-signé malgré une année compliquée. En outre, nous avons enregistré une croissance de 3,5% des sociétés membres. Même si nous pouvons leur faire dire ce que nous voulons, ces chiffres-là démontrent à eux seuls le retour sur investissement. Le taux de participation aux commissions, qui se réunissent 110 à 120 fois par an, a progressé de 58% entre 2011 et 2014.

C'est très révélateur car il ne suffit pas d'avoir des adhésions, il faut que les gens participent et, malgré la crise, ils continuent donc de venir vers le club. L'un des premiers éléments qui explique cette tendance, c'est l'échange et le partage. Les adhérents gagnent du temps en échangeant sur les bonnes pratiques. Ils apprécient notamment l'absence de discours commercial et marketing.

L'USF est en outre un contre-pouvoir. Le travail d'influence que nous exerçons sur SAP n'est pas à minimiser d'autant plus que nous travaillons à un niveau international. Les clubs d'utilisateurs SAP sont structurés à un niveau mondial. Le gel des taux de maintenance a été obtenu en grande partie grâce à l'USF.

Une des choses dont je suis aussi très fier, ce sont les livrables que nous mettons en place à l'USF comme le dernier livre blanc publié sur l'audit des systèmes SAP. Nous publions maintenant plus d'un livre blanc ou d'une note de perspective tous les deux mois. Ils servent principalement à ceux qui ne peuvent pas venir aux commissions.

### **CIO : De quelles transformations très concrètes, vécues dans les entreprises ces dernières années, les DSI peuvent-ils être les plus fiers ?**

*Claude Molly-Mitton* : Je pense que la DSI d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec la DSI d'il y a quelques années. La relation avec les métiers n'a plus rien à voir, ce n'est plus une boîte noire séparée du reste de l'entreprise. Nous sommes dans une véritable co-création. Il y a d'ailleurs de plus en plus de compétences métiers au sein des DSI. La plus grande transformation est là.

Mais une chose est sûre : elle est bien là. C'est encore plus vrai avec les projets PGI. La DSI ne peut pas lancer seule une refonte totale du système sans impliquer fortement les métiers.

Il faut en outre justifier la valeur des projets et c'est avec ces derniers qu'elle peut y arriver.

### **CIO : A l'inverse, quels ont été les rendez-vous manqués ?**

*Claude Molly-Mitton* : Pour moi, le rendez-vous manqué, il est du côté de l'éducation. Il n'y a pas assez d'informaticiens et plus encore sur les nouveaux métiers comme les data analystes. Les dirigeants ne sont pas formés à la gouvernance des SI quelles que soient les écoles, aussi prestigieuses soient-elles, qu'ils ont fréquentées.

Le rapport Jules Ferry 3.0 sortie en 2014 donnait des pistes très concluantes mais rien n'a été repris dans les réformes récentes. Cela va peser dans la formation future des cadres de demain et la capacité des futurs dirigeants à comprendre les enjeux des systèmes d'information ».

Nous sommes dans une société numériques qui évolue à vitesse grand V mais mais il subsiste une grande ignorance, voire le mépris, de beaucoup de nos dirigeants, notamment politiques, de la réalité des projets de systèmes d'information et des enjeux pourtant majeurs qu'ils portent.

### **CIO : Quels grands défis les DSI vont-ils affronter dans les prochaines années ?**

*Claude Molly-Mitton* : Les défis pour moi sont l'agilité et la réactivité. Dans la mesure où c'est le business qui sert de locomotive à l'innovation, la DSI doit être capable de répondre le plus rapidement à ces besoins. Nous avons une accélération flagrante des technologies. Si vous regardez les prévisions du Gartner il y a dix ans, le cloud, le big data, l'iPhone, les bases de données en mémoire, tout cela n'existait pas.

Les technologies qui sont aujourd'hui sur le devant de la scène ne figuraient même pas dans les rapports d'un des principaux cabinets d'études il y a peu. Ainsi, il est sûr que plein de choses dont nous n'avons aucune idée vont arriver et qu'il faudra être réactif et

agile pour s'y adapter.

La sécurité est également un des grands défis à venir même si ce n'est pas franchement nouveau. Elle va toutefois devenir plus prégnante que jamais, notamment avec les objets connectés. Elle revient dans les top des priorités des DSI.

Si vous prenez deux sujets comme l'internet des objets et l'impression 3D, la sécurité est une préoccupation majeure.

Quels que soient les sujets à traiter, il va falloir être agile, réactif et capable d'apporter la sécurité, même si ces trois objectifs peuvent paraître complètement antagonistes.

### **CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans l'information professionnelle des DSI ?**

*Claude Molly-Mitton* : C'est un rôle de veille. Avec internet, toute l'information est accessible mais il nous manque le temps de la trouver et de l'analyser. Aujourd'hui, la presse doit plus s'orienter vers des formats magazine et des dossiers de fond, ce qu'elle fait déjà. L'actualité chaude n'a plus grand sens à l'heure d'internet. L'analyse et la sélection sont primordiales.

### **CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la carrière des DSI ? Peuvent-ils progresser en y assurant une certaine présence ?**

*Claude Molly-Mitton* : Évidemment, il est loin le temps où les pages de *01Informatique* et du [Monde Informatique](#) regorgeaient de petites annonces pour les DSI. En revanche, les médias jouent aujourd'hui beaucoup sur la e-reputation. Les recruteurs regardent ce que vous avez pu écrire ou raconter sur Internet, quels sont les projets que vous avez menés à bien, etc. Ils jouent donc un rôle important dans le recrutement. En revanche, ils ont moins d'importance pour l'évolution en interne.

### **CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la promotion et la reconnaissance de la direction des systèmes d'information au sein des entreprises ?**

*Claude Molly-Mitton* : Ce qui est intéressant, c'est que l'on a un rôle d'évangélisation à travers les retours d'expérience et la diffusion de notre parole. Dans une logique de réseau, ils permettent également de partager notre expérience avec nos confrères.

### **CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la promotion et la reconnaissance d'un club tel que l'USF ?**

*Claude Molly-Mitton* : Là pour le coup, il est très important. Dans la mission d'influence, même si beaucoup de choses se passent en dehors des médias traditionnels, ils restent un vecteur d'influence majeure et nous aurions tort de les oublier face aux médias sociaux.

Quand j'ai une prise de parole dans les médias, je suis sûr que SAP a des alertes et lit ce que je dis. Les médias permettent de renforcer notre rôle d'influence. La prise de parole publique de l'USF a donc un rôle important, c'est pourquoi elle est complètement maîtrisée.

### **CIO : Quel serait le "média rêvé" des DSI ? Quelles attentes les DSI ne voient-ils pas satisfaites avec les médias actuels ?**

*Claude Molly-Mitton* : J'utilisais à une certaine époque des agrégateurs de contenus mais moins aujourd'hui. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est de la personnalisation. J'aimerais que les médias soient capables de me proposer ce qui m'intéresse.

Quand je lis CIO, le site devrait savoir ce que j'ai le plus lu et être capable de me proposer des articles en relation avec mes précédentes lectures. Mais il y a le risque d'enfermer le lecteur dans une consommation unique et, donc, de lui fermer la porte à d'autres sujets. Un tel mécanisme doit donc être correctement dosé.



**Oscar Barthe**  
Journaliste

# Jean-Jacques Camps : "Le DSI doit être avec les métiers comme un poisson dans l'eau".



Jean-Jacques Camps est le président de l'AUF0 (Association des Utilisateurs Français d'Oracle).

**A l'occasion de la prochaine sortie de CIO.Focus n°100 (anciennement nommé CIO.PDF), nous avons interrogé des acteurs emblématiques de notre secteur. Jean-Jacques Camps est le président d'un important club d'utilisateurs, l'AUF0 (Association des Utilisateurs Français d'Oracle). Il défend la collaboration DSI/métiers.**

***CIO* : Comment justifie-t-on le coût de l'adhésion de son entreprise à un club tel que l'AUF0 ? Quel est ce coût ? Quels bénéfices peut-on mettre en avant ?**

*Jean-Jacques Camps* : C'est bien simple : les clubs permettent de résoudre de nombreux problèmes et finalement de réduire de nombreux coûts. Quand, grâce à un simple échange, vous pouvez économiser trois jours de consultants, il n'y a pas débat. Nous permettons à tous d'apprendre des erreurs que les autres ont déjà fait. Nous menons en parallèle des groupes de travail, par exemple sur Primavera.

Nous échangeons aussi sur les outils que les DSI peuvent utiliser en complément de leurs technologies Oracle, sur comment mener les projets. Les projets ratés sont rarement relayés dans la presse et les raisons de ces échecs sont souvent tues.

Mais, dans un cadre privé, nous pouvons en parler. Sur d'autres aspects, l'association peut aider dans la gestion des conflits avec l'éditeur, parfois autour des problématiques de licences.

Quand on voit le prix de l'adhésion (2 321 euros HT par ans pour une société de plus de 1000 salariés et 1583 euros HT pour une société de moins de 1000 collaborateurs

NDLR) c'est quasiment de l'ordre de la note de frais par rapport aux différents problèmes qu'elle peut permettre d'éviter. Aujourd'hui, notre problématique est plus de faire adhérer de nouveaux membres.

**CIO : De quelles transformations très concrètes, vécues dans les entreprises ces dernières années, les DSI peuvent-ils être les plus fiers ? A l'inverse, quels ont été les rendez-vous manqués ?**

*Jean-Jacques Camps* : La plupart des DSI sont satisfaits d'avoir pu suivre les multiples évolutions de ces dix dernières années. Il y a eu la mobilité, la diversification des terminaux, etc. Nous avons également vu de nombreux projets d'internationalisation et de rationalisation des SI, comme chez Poclain Hydraulics qui a remporté le trophée des trophées des clubs utilisateurs Oracle cette année. En outre, les DSI réussissent de mieux en mieux à coller à la fois aux architectures et aux besoins des métiers.

L'aspect sur lequel nous avons le plus péché reste, et à mon avis le restera encore pour un bout de temps, la gestion des référentiels.

**CIO : Quels grands défis les DSI vont-ils affronter dans les prochaines années ?**

*Jean-Jacques Camps* : Le grand défi à venir va notamment être celui de la gouvernance du cloud. Nous allons pouvoir mettre en place des SI, peut être disparates, tout en gardant un pilotage centralisé. C'est l'inverse de ce que nous avons bâti jusqu'à présent.

Le sujet de la gestion des référentiels va également rester au coeur des priorités. Nous allons devoir également composer avec la gestion de la sécurité et de l'internet des objets. Au niveau d'un SI industriel âgé d'une vingtaine d'années, ces aspects sont bien plus problématiques que sur des systèmes plus simple.

Dans ce cadre, la LPM (Loi de Programmation Militaire NDLR) va avoir un rôle à jouer mais il va falloir y aller avec délicatesse. Nous allons devoir vérifier comment elle va s'harmoniser avec les réglementations européennes sur les données personnelles. Il ne faudrait pas qu'elles rentrent en conflit avec celles-ci, notamment pour des sociétés devant composer avec des données sensibles, comme dans le monde de la santé.

**CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans l'information professionnelle des DSI ?**

*Jean-Jacques Camps* : Pour les DSI, et en tout cas pour moi, les médias ont un rôle de filtre et de synthèse. Suivant les sujets, l'information est soit trop abondante, soit trop limitée. Le traitement des médias permet de la mettre en perspective. Sur l'actualité produits, par contre, je peux me fier aux informations du marketing de l'éditeur. A l'inverse, sur des questions plus épineuses, les médias ont un rôle à jouer.

**CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la carrière des DSI ? Peuvent-ils progresser en y assurant une certaine présence ?**

*Jean-Jacques Camps* : Il est très faible. À part peut être pour les quelques divas qui se retrouvent de temps en temps à la une des médias, ceux-ci ont un faible impact. A ce sujet, les réseaux sociaux, comme LinkedIn, ont un rôle plus important. C'est sur ces médias sociaux que nous sommes les plus actifs.

**CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la promotion et la reconnaissance de la direction des systèmes d'information au sein des entreprises ?**

*Jean-Jacques Camps* : Ils peuvent jouer sur les questions de l'alerte et de la vulgarisation. Dans le cadre de la politique de sécurité, les médias professionnels

apportent souvent des éclaircissements.

En outre, la vulgarisation rend le discours plus digeste pour les branches métiers en dehors de l'IT d'autant plus que les médias qu'ils lisent, comme *Les Echos*, reprennent ces mêmes discours. Les médias contribuent à la mise en place d'un langage plus commun.

Or la valeur ajoutée de la DSI, c'est de connaître les métiers. Pour paraphraser ce que disait Mao dans *Le Petit Livre Rouge*, l'armée doit se sentir parmi le peuple comme un poisson dans l'eau. Il faut être capable d'entendre à demi-mots les demandes du métier, sinon, il y a moins de valeur ajoutée.

### **CIO : Quel rôle les médias jouent-ils dans la promotion et la reconnaissance d'un club tel que l'AUF0 ?**

*Jean-Jacques Camps* : Ce rôle n'est malheureusement pas suffisant. La problématique des clubs utilisateurs, c'est de se faire connaître. Le recrutement de nouveaux membres est un processus long et compliqué.

En outre l'AUF0 ne vit que des cotisations de ses membres et n'est donc pas une extension du service marketing d'Oracle les "clubs utilisateurs" d'autres éditeurs. Elle ne peut donc pas s'appuyer sur les ressources marketing de l'éditeur pour recruter de nouveaux membres. Notre club est complètement indépendant. A travers les médias, nous pourrions faciliter le recrutement et mieux nous faire connaître.

### **CIO : Quel serait le "média rêvé" des DSI, quelles attentes les DSI ne voient-ils pas satisfaites avec les médias actuels ?**

*Jean-Jacques Camps* : Je n'ai pas vraiment de média rêvé. L'évolution me semble bonne avec un passage vers la consommation à l'article. Le rêve, c'est d'arriver à un niveau de personnalisation qui, pour autant, n'oblitére pas le reste. Je veux pouvoir tomber par hasard sur un article que je ne cherche pas forcément mais qui peut m'intéresser. C'est comme fouiller une étagère et tomber sur un bon bouquin.

Il faut donc de la personnalisation mais aussi du choix. En outre, les conférences sont, pour moi, une vraie continuité du média. Systématiser une petite synthèse en début d'article pour savoir ce qu'il y a à lire est aussi une bonne chose. Et puis bien sûr, il faut garder une petite touche d'humour.

#### **A propos de Jean-Jacques Camps et de l'AUF0**

Élu président « presque par hasard » selon ses termes, de l'AUF0 (Association des Utilisateurs Français d'Oracle) il y a dix ans, Jean-Jacques Camps est DSI au sein d'un grand industriel français. Avant, il a également exercé ses talents chez Arcelor jusqu'à l'OPA de Mittal.

À la tête de l'association, il promeut l'échange en direct sur les bonnes pratiques entre les 1000 membres qui composent le club. L'AUF0 organise ainsi de nombreux groupes de travail et conférences sur les différentes problématiques liées aux produits Oracle. L'AUF0 cohabite avec les clubs utilisateurs JD Edwards et People Soft, les PGI rachetés par Oracle.



Oscar Barthe  
Journaliste

# Yvonne Gellon (Coter-Club) : « nous bénéficions des expériences des uns et des autres »



Yvonne Gellon, présidente du Coter-Club

**A l'occasion de la prochaine sortie de CIO.Focus n°100 (anciennement nommé CIO.PDF), nous avons interrogé des acteurs emblématiques de notre secteur. Yvonne Gellon préside le Coter-Club, le club des DSI de collectivités territoriales. Elle dresse le bilan des réussites et des rendez-vous manqués par les DSI de ce secteur et révèle ses attentes en matière d'information.**

## **CIO : Qui sont les adhérents du Coter-Club ?**

*Yvonne Gellon* : Nous regroupons une centaine de collectivités territoriales. Cela va des communes de plus de 20 000 habitants aux régions en passant par les inter-communalités et les départements. Par contre ni les administrations d'Etat ni les établissements hospitaliers n'adhèrent au Coter-Club.

Selon la taille de la collectivité, la cotisation annuelle va de 160 à 480 euros par an, soit de 0,43 à 1,31 euro/jour. Nous sommes évidemment soucieux de l'argent public et donc des deniers des collectivités.

## **CIO : Justement, comment l'adhésion au Coter-Club est-elle justifiée du point de vue budgétaire, d'autant que le contexte financier est plutôt difficile ?**

*Yvonne Gellon* : Dès l'origine de notre club, il y a vingt-six ans, l'idée était de mutualiser les expériences des uns et des autres en jouant sur une véritable solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les plus importantes sont en effet dotées de véritables services des systèmes d'information tandis que les plus petites n'ont en général qu'un responsable informatique. Bien que les moyens ne soient pas les mêmes, chacun peut bénéficier des idées des autres et connaître les écueils qu'il faut éviter lorsque l'on met en place tel ou tel type de projet.

Il y a quelques années, nous synthétisions des éléments au sein de livres blancs. Mais la durée d'élaboration tendait à les rendre dépassés avant la publication effective. Aujourd'hui, nous publions donc des documents plus concis.

Ainsi, avec l'aide des experts, nous élaborons des documents juridiques comme une synthèse sur l'usage légitime des réseaux sociaux en collectivité locale ou bien une charte informatique type. Nous menons également des études avec le cabinet Markess qui sont ensuite proposées aux adhérents à prix préférentiels.

Enfin, nous organisons des groupes thématiques ou sectoriels. Six réunions physiques ont ainsi lieu à Paris chaque année pour préparer le congrès suivant. Une réunion physique par an au moins est organisée à l'attention des DSI de départements, en lien avec un autre événement comme, par exemple pour la prochaine, notre congrès de Poitiers. Les travaux donnent lieu à des synthèses partagées entre membres.

Bien entendu, l'adhésion donne un accès gratuit à notre congrès et à tous les groupes de travail.

### **CIO : Ces dernières années, de quelles transformations les DSI de collectivités locales peuvent-ils être les plus fiers ?**

*Yvonne Gellon* : Sans aucun doute des services de proximité aux citoyens. D'une manière plus générale, les TIC se sont intégrées dans les procédures et les pratiques habituelles. Par exemple, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à disposer d'une Gestion de la relation Citoyen, de paiements en ligne pour les prestations (crèches, cantines...), etc.

La relation citoyen peut même s'appuyer sur des applications mobiles permettant de signaler des incidents de manière géolocalisée (un trou dans un trottoir, un arbre cassé...).

La relation entre citoyens et élus s'est aussi numérisée. Les conseils municipaux ou communautaires sont ainsi parfois diffusés en streaming en direct sur Internet et les élus chattent de plus en plus. L'engouement des citoyens autour de ces outils d'interaction est très variable dans le temps. La présence de sujets d'actualité locale joue bien sûr un grand rôle dans l'intérêt manifesté par les citoyens.

D'autres réussites sont plus discrètes pour le citoyen ordinaire.

Ainsi, on peut citer les grandes mutualisations entre communes et intercommunalités. De la même façon, la dématérialisation des procédures a bouleversé le fonctionnement des collectivités.

Enfin, le développement du décisionnel dans les collectivités territoriales a constitué un levier essentiel pour que la DSI ne soit plus vue comme un centre de coût mais bien comme un facteur de performance. Ce décisionnel permet en effet un pilotage plus performant de la collectivité.

### **CIO : A l'inverse, quels rendez-vous ont-ils été manqué ?**

*Yvonne Gellon* : J'ai cité dans les réussites la mutualisation et la dématérialisation. Mais il faut aussi les citer ici. En effet, sous divers prétextes, comme la sécurité, ces démarches ne font parfois que commencer ou bien ne vont pas au bout de leur logique. Un exemple classique est la dématérialisation du processus de décision. Tous les documents peuvent être dématérialisés de l'amont du conseil municipal jusqu'au

contrôle de légalité par la préfecture et ensuite être archivés au format papier ! L'archivage fait en effet souvent partie des sujets laissés pour compte.

De la même façon, les collectivités sont en retard pour l'adoption du cloud, à cause des « craintes » que ce modèle entraîne (sécurité, peur de perdre ses données,...).

On pourrait aussi citer le télétravail, les réseaux sociaux internes, le BYOD... Très souvent, les DSI de collectivités territoriales sont des baby-boomers qui ne sont pas forcément au fait des dernières technologies.

### **CIO : Quels défis voyez-vous pour les DSI de collectivités territoriales dans les prochaines années ?**

*Yvonne Gellon* : Le premier défi concerne la mutualisation. La conjoncture pousse à mutualiser mais le défi est de consolider les infrastructures matérielles qui ont souvent été simplement rapprochées et d'uniformiser les logiciels utilisés

Plus profondément, il va aussi s'agir de s'adapter aux nouveaux usages et aux nouvelles pratiques. Par exemple, il va falloir permettre de réaliser toutes les démarches via un smartphone ou une tablette.

La multiplicité des postes de travail (PC classiques, tablettes, smartphones...), y compris en BYOD, va devoir être prise en compte.

Je veux également citer parmi les défis la génération de valeur par l'utilisation des données publiques. Cela passe par l'open-data et la possibilité offerte à des tiers de créer des services grâce à ces données.

Le corollaire de tout cela est l'impérieuse nécessité de la formation et de l'information des informaticiens, tout au long de la vie professionnelle, comme dans d'autres métiers par ailleurs (le CoTer Club y contribue déjà à sa façon).

### **CIO : Puisque vous parlez d'information, quel rôle les médias professionnels jouent-ils dans celle-ci ?**

*Yvonne Gellon* : Nous en avons besoin pour réaliser une veille technologique, avec la nécessité de passer de la pure technologie et de ses progrès à une prospective sur les usages les plus innovants. Une difficulté réside néanmoins dans la possibilité de trouver facilement dans le foisonnement de l'information les thématiques les plus adaptées au monde des DSI de collectivités territoriales.

### **CIO : Pour un DSI de collectivité, une certaine présence médiatique est-elle une bonne chose, notamment pour sa carrière ?**

*Yvonne Gellon* : C'est important de montrer ce qu'il a fait. Il valorise ainsi non seulement son équipe et sa collectivité mais peut aussi donner des idées aux autres. Les autres DSI peuvent ainsi s'inspirer de son exemple et analyser les écueils à éviter.

Cependant, il existe un risque que les élus en prennent ombrage. Il faut donc les convaincre d'utiliser les avancées de la DSI dans leur propre communication, par exemple pour prouver l'innovation au service des électeurs.

### **CIO : Cette présence médiatique peut-elle aussi servir l'image de la DSI au sein même de la collectivité ?**

*Yvonne Gellon* : Personnellement, je pense que oui. D'autres sont d'un avis contraire. Une telle communication redore le blason des informaticiens encore trop souvent jugés comme un simple centre de coût.

## **CIO : Enfin, quel serait votre média professionnel rêvé qui comblerait vos attentes ?**

*Yvonne Gellon* : Pour moi, j'attends des médias professionnels une synthèse régulière non seulement sur les nouveautés technologiques , mais également sur les meilleures pratiques et illustrées par des exemples.

Les questions clés à traiter sont les facteurs essentiels de réussite, les coûts et les écueils à la mise en oeuvre. Nous manquons également de synthèses par métiers ou par types de collectivités ainsi que d'une confrontation avec les pratiques et situations dans d'autres pays, notamment européens.

Le tout doit être fourni en *push*.

### **2 et 3 juin 2015 : le 26ème congrès annuel du Coter-Club**

Le [26ème congrès annuel du Coter-Club](#), le club des DSI de collectivités territoriales, se déroulera à Poitiers du 2 au 3 juin 2015, un tournoi de golf associé étant organisé le 1er. Le thème, cette année, sera : « La DSI Attitude : Dialogue - Service - Innovation ». Outre les ateliers présentant des retours concrets avec les témoignages des responsables des collectivités concernées, le congrès accueillera également des démonstrations expresses de solutions par des éditeurs.

« Les retours d'expériences et, d'une manière plus générale, tous les partages d'informations entre DSI, sont les motifs essentiels qui justifient de se déplacer au Congrès » souligne Daniel Rigault, président d'honneur du Coter-Club et principal animateur du congrès. Il précise : « plusieurs élus sont attendus cette année, notamment les premiers élus avec délégation dédiée au numérique. »



**Bertrand Lemaire**  
Rédacteur en chef de CIO

Pour toute demande concernant CIO.focus :

[contact-cio@it-news-info.com](mailto:contact-cio@it-news-info.com)

---

**Une publication de IT NEWS INFO** : 40 bd Henri Sellier 92150 Suresnes

**Rédacteur en chef** : Bertrand Lemaire, [blemaire@it-news-info.com](mailto:blemaire@it-news-info.com)

**Tél.** : 01 41 97 62 10

**Principaux associés** : Adthink Media et International Data Group Inc.

**Président** : Bertrand Gros

**Directeur de publication** : Bertrand Gros

**Directeur général** : Jean Royné

**Président du groupe Adthink Media** : Sylvain Morel

CIO est édité par IT NEWS INFO, SAS au capital de 3000000 €

**Siret** : 500034574 00029 RCS Nanterre

